

Collège Blanche de Castille

49 rue du général de Gaulle – 77760 LA CHAPELLE LA REINE

Tel. : 01.60.74.76.70 - Fax : 01.64.9.11.81

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 2 octobre 2017

Vingt-trois personnes présentes dont 21 membres votants :

Membres de droit : Mme VALLET, M.DEMANGEAU, M.DE BARROS, M.BOSQUE.

Membres élus:

Représentants de la collectivité de rattachement : Mme HENDERSON

Représentants de la commune : Mme DUVAL, M.ETIFIER

Représentants des parents :

M.BENSEGUENI, Mme ASSUREIRA, Mme ALMEIDA, Mme ICHARD-VASSE

Représentants des enseignants :

M.PIRON, M.PERSE, Mme ROUSSEL M, M.TRABAND, Mme MILER,

M.MASSENHOVE

Représentants des personnels administratifs, ouvriers, de service, sociaux et de santé :

Mme FERET, Mme KIKUFI,

Représentants des élèves : M.PETIT, M.MIGNARD

Personnalité qualifiée : M.BOUTEILLE

Invitées permanentes :

Mme COUSIN, Mme PELLISSIER

Ordre du jour :

- Vote du compte-rendu du CA du 28 mars 2017.
- Bilan pédagogique 2016/2017.
- Affaires financières.
- Concession de logement.
- Voyages et sorties scolaires 2017/2018.
- Question diverses

Le quorum est atteint. La séance du conseil d'administration est ouverte à 17h35 sous la présidence de Mme Vallet, principale du collège Blanche de Castille à La Chapelle la Reine.

Secrétaire de séance : Mme ICHARD-VASSE

Le prochain CA se tiendra le jeudi 23 novembre 2017 à 17h30 et adressera les instances et le budget simultanément.

1. Adoption du procès-verbal du CA du 28/03/2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Bilan pédagogique 2016/2017

90% des élèves ont obtenu le diplôme national du brevet,
dont 82,5% avec mention (15,7% mention « assez bien », 26% mention « bien », 32,5%
mention « très bien »)

Pas de doublant en 3^{ème},

Aucun élève sans solution à la sortie 3^{ème}.

La remise des diplômes aura lieu le jeudi 16 novembre 2017 au collège.

3. Affaires financières

-Présentation pour information des DBM n°2, 3, 4, 5, 6 et 7.

Question de M.Perse sur la DBM n°5 : le budget était de 3181 euros pour l'année, il reste 1900 euros.

-Présentation pour vote de la DBM n°8

Votée à l'unanimité.

4. Concession de logement

Mise au vote de l'attribution des logements de fonction.

Votée à l'unanimité.

5. Voyages et sorties scolaires 2017/2018

Voyage de la classe 6^{ème}1, stage « Ecrivains en herbe ». Le séjour de 5 jours au centre d'hébergement de Saint-Augustin dans le 77.

Voté à l'unanimité.

Sont évoqués d'autres voyages, Espagne, Italie, Alsace...

La direction du collège est très attachée au « projet classe » et affirme la non obligation d'un voyage systématique en 4^{ème}.

Mme Roussel signale que de plus en plus d'enfants ne souhaitent pas partir et être hébergés dans des familles ce qui explique en partie la non complétude des voyages les années précédentes.

Dans la mesure où le projet pédagogique concerne tous les élèves d'une classe, les voyages sont soumis au vote de principe.

Vote par principe à l'unanimité.

Le coût maximum par élève de 350 euros est voté à l'unanimité.

6. Questions diverses

Questions de l'association des parents d'élèves « Les enfants d'abord »

-Les parents sont déçus de ne pas avoir eu de réunion de rentrée leur permettant de rencontrer la nouvelle équipe du collège comme cela a été organisé pour les parents des élèves de 6^{ème}.
L'année prochaine il est prévu de recevoir les parents de tous les niveaux (un soir par niveau).

-Est-il possible de ne pas découvrir les livres en fin d'année lorsque la couverture n'est pas abîmée ?
Bien sûr, l'information doit être transmise au famille.

-Sacs/Cartables :

Comme chaque année, les 6èmes ont une salle où ils peuvent déposer leurs sacs lors de la pause méridienne mais les autres niveaux doivent les entasser dans la cour. On sait que l'accès à cette salle peut être donné aux autres niveaux s'il reste de la place en cours d'année. Les parents s'inquiètent de la casse, du vol ou toutes autres choses mal intentionnées. Qu'est-il possible de mettre en place ?

Un élève qui demande quel que soit le niveau pourrait utiliser la salle tant que la place est suffisante. Mais les élèves ne sont pas demandeurs. L'an dernier un sondage auprès des 5èmes a donné les résultats suivants : 10 élèves intéressés et seulement 2/3 élèves qui utilisaient cette salle.

Par ailleurs en ce qui concerne le poids du cartable, un double jeu de livres pour la 6^{ème} est envisagé pour l'année prochaine. Les élèves n'auraient pas besoin d'emmener leur livre en classe.

Expérimentation pour les élèves de 4^{ème} avec le manuel d'espagnol en ligne.

- Stationnement sur le parking :

Certaines voitures ne se garent pas sur les places de parking et gênent la circulation. Pour une dépose minute, ce n'est pas trop gênant mais certains stationnent assez longtemps et empêchent même certaines voitures de sortir de leur place de parking. Est-ce que le collège peut faire le nécessaire ?

Chaque conducteur se doit d'être responsable et faire preuve de civilité. L'intervention du collège serait incongrue. Les élèves ne sont pas en danger. Il sera demandé à la police municipale de passer de temps en temps. Mme Duval en parlera en réunion d'adjoints.

-Parents délégués :

Les parents ne sont pas tous au courant de la possibilité de contacter les parents délégués. Suite aux élections, serait-il possible de mettre un mot dans les carnets de liaison afin de rappeler soit où trouver la liste des parents délégués soit de donner pour chaque classe les coordonnées des parents délégués de cette classe.

Les professeurs principaux font noter les noms dans les carnets de liaison. Les noms seront aussi disponibles sur le site Internet du Collège.

-Cantine :

Comment s'organise la pause méridienne ? En effet, nous avons des retours sur le fait que certaines classes ont 2h de pause pour manger et pourtant doivent manger en 10 minutes voire moins. Il est même arrivé que des élèves n'aient pas le temps de manger. Par ailleurs, il semblerait que l'accès aux toilettes soit interdit après le repas en dernière heure. Pourriez-vous clarifier la situation ?

Les toilettes sont ouvertes pendant les 2 heures. Des cafouillages ont eu lieu pendant les 3 premières semaines surtout le jeudi midi. Depuis les remodelages des emplois du temps, une amélioration a pu être observée. De plus, les classes qui mangent tardivement sont autorisées à avoir 10 minutes de retard.

-Bus Scolaires :

-Pourriez-vous nous faire un compte-rendu de votre entretien avec les Cars Bleus ?

La ligne d'Achères, systématiquement en retard (7 /8 mn de retard), est l'origine de la rencontre avec les « Cars Bleus ». La présence de M. Bosque sur la gare routière, le matin à partir de 8h15, l'après-midi à 14h30 et le soir en fin de journée est un facteur certain de sécurisation. Toutes les lignes de cars devraient arriver avant 8h30. Tout retard est noté par M.Bosque. Le FSE a permis l'achat de tickets T afin de pouvoir avancer un titre de transport

à un élève qui n'aurait pas sa carte. Tous les 5èmes sortiront à 14H30 le jeudi, les Cars Bleus ont donné leur accord pour ajouter un quatrième car si besoin.

-ProNote :

Est-il possible de relayer certaines de nos communications via ProNote (Ex : questionnaires aux familles pour préparer le conseil de classe etc...)

La Direction du Collège donne son accord pour le relai. Aparté en réponse au non fonctionnement partiel de pronote : dû au changement d'hébergement, le raccourci est à refaire.

Aparté de l'association des parents d'élèves (pour information) :

Le tableau récapitulatif des sommes récoltées et dépensées en faveur du collège par l'association des parents d'élèves est communiqué aux membres du CA,

Collège				
Année	Action	Somme récoltée	Utilisation	Solde
15/16	Chocolats de Noel	429€	Don au FSE de 429€	0€
15/16	Chorale/Théâtre		120€ pour la Villa Cappella financés par d'autres actions de l'association	0€
16/17	Chocolats de Noel	328€	77€ utilisés pour l'achat d'horloges pour toutes les salles – le solde restant est reporté sur 17/18	251€

L'association compte renouveler l'opération des chocolats de Noël et éventuellement mettre en place une vente de pains au chocolat.

Questions du personnel

-Voyages :

Quelle est l'organisation qui doit être mise en place pour les voyages ?

La réflexion de la direction est engagée. Le projet pédagogique doit être un projet qui concerne toute la classe.

-Heures de retenue :

Comment seront gérées les heures de retenue au sein de l'établissement, comment seront-elles payées. Heures en dehors du temps scolaire,

1 mardi par mois et 1 jeudi par mois (soit un soir tous les 15 jours). Une assistante d'éducation sera là. L'élève sera collé avec un travail que son professeur lui aura donné et qu'il devra corriger doit corriger.

-Devoirs faits.

Qui va encadrer les devoirs Faits ? Quelle rémunération ? A partir de quand ?

Pour le moment pas de budget associé. Cependant la mise en place aura lieu pour les 6èmes en novembre.

Les devoirs faits devraient s'intégrer dans l'emploi du temps et non en fin de journée car la ruralité de notre commune nous impose des contraintes de transport. Cela sera fait pour

l'année prochaine, mais cette année les heures n'étaient pas prévues dans les emplois du temps.

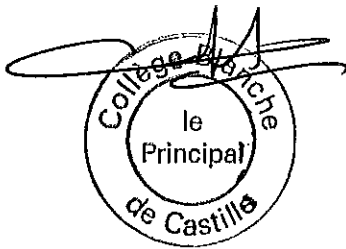
Pour le moment il s'agirait d'ouvrir cette possibilité 2 X 10 élèves de 6^{ème}. Ce serait sur proposition des professeurs et avec l'accord des familles.

La mise en place est donc en cours.

La séance est levée à 19H00.

La présidente

Madame VALLET



La secrétaire de séance

Madame ICHARD-VASSE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "W" followed by a long horizontal stroke.